



Détournement patrimoine spoliation

Par **AZURE53_old**, le **25/04/2013** à **22:22**

bonjour a tous et a toutesrn
voici le probleme qui m amène a vous ...rn
ma grand mere qui est veuve a eut 2 enfants : mon père (aujourd hui décédé) et une fille (ma tante)rn
Ma grand mere vieillissant ma tante a souhaité l herberger chez ellern
suite a une grosse dispute entre moi et ma tante (qui au passage ne pense qu a une chose capter la totalité de l heritage de ma grand mere) elle a décidé que desormais elle allait demander une participation financière a ma grand mere pour l heberger.rn
dans l idée c est tout a fait comprehensible mais sa seule motivation est de détourner tranquillement mais surement l argent de ma grand mere.rn
de plus elle m interdit de rendre visite a ma grand mere !rn
mes questions sont les suivantes :rn
na t elle le droit de m interdire de voir ma grand mere qui habite chez elle ?rn
comment serait fixé le montant de la pension que ma grand mere devrait lui verser ?rn
lui serait il possible de vider petit a petit les comptes bancaires de ma grand mere via cette pensions et qu au jour du décès de ma grand mere nous n ayons aucun recours ? rn
merci de nous eclairer !!!